



# GRAND ORIENT DE FRANCE

16, rue Cadet – 75009 Paris

## COMMUNIQUE

Depuis le décret du 31 mars 2006, publié au Journal Officiel de la République Française le 1<sup>er</sup> avril 2006, le 10 mai est la date fixant la commémoration annuelle de l'abolition de l'esclavage. C'est aussi, la date anniversaire de l'adoption, à l'unanimité, par le Sénat de la loi reconnaissant la traite et l'esclavage comme un crime contre l'humanité.

Guy ARCIZET, Grand-Maître, accompagné d'une délégation du Conseil de l'Ordre et de membres du Grand Orient de France, ont rendu un hommage solennel à Victor SCHOELCHER, inhumé au Panthéon, Franc Maçon du Grand Orient de France, dont le combat pour l'abolition de l'esclavage fut celui de toute une vie.

Le Grand Orient de France estime que le monde dans lequel nous vivons laisse encore apparaître des formes diverses d'asservissement de l'Homme. Le 10 mai est la journée de cohésion nationale au cours de laquelle les valeurs universelles de la République sont à réaffirmer.

A cette occasion, nous rappelons que l'esclavage et la servitude sont des atteintes à la dignité humaine qui nient le libre-arbitre des femmes et des hommes et remettent en cause les principes républicains.

Les membres du Grand Orient de France mènent depuis toujours une réflexion sur les questions fondamentales qui se posent à la société française, notamment sur la citoyenneté, sur l'identité, sur la diversité culturelle. Ils prônent le dialogue avec toutes les cultures, seul moyen de promouvoir la liberté, la justice et la paix dans le monde.

Paris, le 10 mai 2012